

INFORMATIONS INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Direction
Famille
Culture
Solidarité



Inscriptions du
1^{er} mars au 9 avril 2021

Concernent :
Les enfants nés en 2018
Les enfants qui entrent en CP
Les nouveaux arrivants



www.mairie-thoiry.fr

Ville de Thoiry
374 rue Briand Stresemann 01710 THOIRY
Tél : 04 50 41 32 49 – Courriel : inscriptions.scolaires@mairie-thoiry.fr

Les pièces nécessaires

- ✓ La fiche de renseignements dûment remplie téléchargeable sur le site internet : www.mairie-thoiry.fr
- ✓ Copie du livret de famille (avec parents et enfant à inscrire) ou extrait d'acte de naissance avec filiation
- ✓ Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture électricité, eau, téléphone, quittance...)
- ✓ Copie du certificat de vaccination à jour
- ✓ Pour les parents divorcés, copie du justificatif d'attribution du droit de garde exclusif et extrait de jugement de divorce
- ✓ Pour les nouveaux arrivants inscrits dans une autre école : un certificat de radiation

Les inscriptions sur rendez-vous

Inscriptions sur rendez-vous à
l'accueil municipal de loisirs du
1^{er} mars au 9 avril 2020



Lundi de 9 h à 12 h

Mardi de 9 h à 12 h

Jeudi de 9 h à 12 h

Autre mode d'inscription

Vous avez également la possibilité de déposer votre dossier d'inscription **COMPLET** à l'accueil de la mairie ou de l'envoyer par mail à l'adresse suivante:

inscriptions.scolaires@mairie-thoiry.fr

Aucun dossier incomplet ne sera traité par nos services. La prise de rendez-vous sera alors obligatoire pour finaliser l'inscription.

Le service vous transmettra par mail le certificat d'inscription. Ce document est indispensable pour finaliser l'admission auprès de la direction de l'école concernée.

Pour tout complément d'information, Sonia AOUI reste à votre écoute au **04 50 41 32 49**.

